

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD
MRC DE COATICOOK**

SÉANCE ORDINAIRE DU CINQ AOÛT DEUX MILLE DIX-NEUF

À la séance ordinaire du conseil municipal d'East Hereford tenue à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l'Église, East Hereford, le cinquième jour d'août deux mille dix-neuf, étant la 8^{ième} assemblée ordinaire de la cent soixante-et-unième session.

Étaient présents	Mmes	Marie-Ève Breton, mairesse Nicole Bouchard, conseillère poste 1
	M.	Normand Roy, conseiller poste 2
	M.	Benoit Lavoie, conseiller poste 3
	Mmes	Anick-Nadia Gauthier Arbour, conseillère poste 4 Linda McDuff, conseillère poste 5
	Mme	Caroline Lemire, conseillère poste 6

Était aussi présent Monsieur François Lessard, directeur général.

Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h00 par la mairesse Marie-Ève Breton.

19-08-139 Adoption de l'ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d'ordre du jour;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-08-140 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 8 juillet 2019

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée du 8 juillet 2019;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU de l'approuver tel que déposé, celui-ci étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des résolutions qu'il contient.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Période de questions du public

Deux citoyens sont présents pour parler du comité des loisirs de la municipalité. Il est entre autres mentionné que, vu la vétusté des installations, plusieurs investissements seront à prévoir à court terme. Il est suggéré au conseil de songer à une possible participation à ces investissements.

Il est également rapporté au conseil que le comité des loisirs se porte bien financièrement, mais que le recrutement d'aide bénévole est de plus en plus ardu.

Il est mentionné que le tournoi de hockey-bottine n'aura vraisemblablement pas lieu l'hiver prochain.

DÉCISIONS

19-08-141 Commandite CDC – ressources Coaticook à votre service

ATTENDU que Ressources Coaticook constitue une belle vitrine des événements de la région;

ATTENDU qu'il est également le répertoire web des ressources sociales, santé et communautaire de la MRC;

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU

- 1) que la municipalité contribue à la campagne de financement de la Maison Aube-Lumière, pour un montant de 100.00\$;
- 2) d'engager le crédit de 100.00\$ pour cette campagne de financement, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la contribution par le secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-08-142 TECQ 2014-2018 – Coûts Véridiques

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU QUE

- 1) la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- 2) la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- 3) la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- 4) la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

5) la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

6) la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-08-143 Rapport de la mairesse

ATTENDU que de nouvelles dispositions et obligations de la Loi 122 relativement à la transparence et à l'information à transmettre aux citoyens prévoit la publication du rapport de la mairesse sur la situation financière de notre municipalité pour l'année 2018;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU de mandater le secrétaire-trésorier pour que le rapport de la mairesse, le sommaire des états financiers et la rémunération des élus soient publiés dans le Fouineur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-08-144 Visa Affaires Desjardins

ATTENDU que la Municipalité d'East Hereford est détentrice d'une carte de crédit Visa Affaires Desjardins émise au nom de madame Janik Branchaud;

ATTENDU que madame Janik Branchaud a été remplacée dans ses fonctions par monsieur François Lessard, le 29 juillet 2019;

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU

- 1) que la Municipalité d'East Hereford demande l'annulation de la carte de crédit Visa Affaires Desjardins détenue par la municipalité et émise au nom de Janik Branchaud;
- 2) que la Municipalité d'East Hereford demande une nouvelle carte Visa Affaires Desjardins avec un montant maximal de 1000\$, laquelle sera détenue par la municipalité et émise au nom de François Lessard, secrétaire-trésorier;
- 3) que le secrétaire-trésorier, François Lessard, est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents requis à cette demande.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-08-145 Marge de crédit Desjardins

ATTENDU que la Municipalité d'East Hereford est détentrice d'une carte de crédit Visa Affaires Desjardins émise au nom de madame Janik Branchaud;

ATTENDU que madame Janik Branchaud a été remplacée dans ses fonctions par monsieur François Lessard, le 29 juillet 2019;

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU que le secrétaire-trésorier, François Lessard, soit désigné signataire pour et au nom de la Municipalité de tous documents liés à cette marge.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-08-146 ClicSÉQUR - Entreprises

ATTENDU que madame Janik Branchaud a été remplacée dans ses fonctions par monsieur François Lessard, le 29 juillet 2019;

ATTENDU que l'adhésion à clicSÉQUR - Entreprises est primordiale à la bonne de la municipalité par l'accès en ligne de nombreux organismes et ministères du gouvernement du Québec;

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

- 1) que la municipalité d'East Hereford autorise monsieur François Lessard, secrétaire-trésorier, à demander accès au service de clicSÉQUR – Entreprises;
- 2) que l'accès au service de clicSÉQUR – Entreprises soit enlevé à madame Janik Branchaud.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-08-147 Services Canada

ATTENDU que madame Janik Branchaud a été remplacée dans ses fonctions par monsieur François Lessard, le 29 juillet 2019;

ATTENDU que l'adhésion à Mon dossier d'entreprises de l'agence de revenu du Canada est primordiale à la bonne de la municipalité par l'accès en ligne de l'agence de revenu du Canada;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU

- 1) que la municipalité d'East Hereford autorise monsieur François Lessard, secrétaire-trésorier, à demander accès au service de Mon dossier d'entreprise de l'ARC;
- 2) que l'accès au service de Mon dossier d'entreprise soit enlevé à madame Janik Branchaud.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-08-148 Démission Lise Got

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier-Arbour
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU

- 1) d'accepter la démission de Madame Got;

2) de mandater le Directeur général afin de lui trouver une ou un remplaçant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-08-149 Inscription au colloque de la zone Estrie de l'ADMQ

ATTENDU que le colloque annuel de la zone Estrie de l'ADMQ aura lieu à Magog le 19 Septembre et que l'inscription doit être complétée avant le 13 septembre;

SUR PROPOSITION du conseiller Benoit Lavoie
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU

- 1) d'autoriser le directeur général à participer au colloque annuel de zone de l'ADMQ;
- 2) d'engager le crédit de 90.00\$ pour l'inscription, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de l'inscription par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-08-150 Adhésion de François Lessard à l'ADMQ

ATTENDU que la cotisation pour l'année 2019 à l'Association des directeurs municipaux du Québec, pour la municipalité d'East Hereford, a été versée au nom de Janik Branchaud;

ATTENDU que l'adhésion à l'ADMQ pour la première année d'un nouveau directeur général doit être accompagné de l'inscription à une formation en ligne coûtant 422.00\$ plus les taxes applicables;

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU

- 1) d'autoriser le directeur général de demander à l'ADMQ de transférer la cotisation à l'ADMQ en son nom
- 2) d'engager le crédit de 422.00\$ plus les taxes applicables nécessaire à l'inscription pour la formation en ligne;
- 3) de requérir le paiement de l'inscription par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-08-151 Assurances collectives – directeur général

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU

- 1) que la municipalité accorde au Directeur général une assurance collective de la chambre de commerce;
- 2) que 60% des primes de ladite assurance soit payée par la municipalité, l'autre 40% étant assumé par le directeur général.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-08-152 Service de consultation Diane Lauzon

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU de demander à Madame Diane Lauzon de partager son expertise et ses connaissances du milieu pour compléter la formation du Directeur général.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORTS

Mairesse – Marie-Ève Breton

Il y a 2 rencontres à venir. La première avec les représentants de St-Venant pour la mise en commun envisageable des ressources. La seconde avec des représentants d'énergie et de la municipalité de Bromont, endroit d'une future station de compression.

Environnement et Culture (Nicole Bouchard)

Rien à signaler.

Développement local, régional et touristique

Rien à signaler.

Église (Normand Roy)

Il y aura un méchoui le 8 septembre à midi à l'Église. Ce sera précédé par une messe à 10h30.

Réseau routier (Benoit Lavoie)

Un ponceau endommagé dans le rang 9 a été réparé. Une tournée de chemin sera faite avec François et René pour voir l'avancée des travaux. Une rencontre aura lieu avec l'ingénieur d'EXP et le gérant de projet de Couillard construction pour finaliser le projet de la rue de l'Église.

Famille et aînés (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

La nouvelle politique familiale et des aînés sera finalisée sous peu. Un jeune homme de la municipalité aimerait connaître la faisabilité d'un projet de pumptrack.

Sécurité civile et publique (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Rien à signaler

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

Rien à signaler

Loisirs (Caroline Lemire)

Le tournoi à Rosco a été interrompu avant les 2 dernières finales. Sinon, ça s'est bien déroulé.

CORRESPONDANCE

19-08-153 Correspondance aux archives

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Caroline Lemire

IL EST RÉSOLU que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales, suivant les règles prévues au calendrier de conservation en vigueur:

- Portes ouvertes Forêt Hereford
- Tournoi de golf de la mairesse de Waterville
- Invitation inauguration de l'Indian Stream

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOTES ET QUESTIONS DIVERSES

FINANCES

19-08-154 Rapport financier au 31 juillet 2019

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 31 juillet 2019;

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU que ce conseil en accepte le dépôt.

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Solde de départ	470 583.96	17 713.76
Déboursé de juillet	331 165.67	
Revenus de juillet	25 163.52	15.04
Chèques en circulation	520.00 usd	
Solde à la Caisse	164 581.81	
Solde réel	164 061.81	17 728.80

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19-08-155 Présentation des comptes au 31 juillet 2019

Ayant tous pris connaissance des comptes payés et à payer au 31 juillet 2019;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU que ce conseil approuve les dépenses présentées par la secrétaire-trésorière et en autorise le paiement pour un montant total de 40 400.52 \$ et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune d'elle, sous réserve des crédits disponibles. De plus, le conseil entérine la liste des paiement émis en juillet 2019, pour un montant total de 93 841.84 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DISPOSITIONS FINALES

19-08-156 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

SUR PROPOSITION de la conseillère Caroline Lemire
APPUYÉE par le conseiller Benoit Lavoie

IL EST RÉSOLU
que la séance ordinaire soit levée à 20h55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Ève Breton, mairesse

François Lessard, sec.-trésorier

Je, Marie-Ève Breton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
